



ADHESION « MDL »

- Maison des lycéen(ne)s -

Doc. 6

La « MDL » est l'association des élèves (comme le FSE en collège), dont le but est notamment :

- D'améliorer le cadre de vie des élèves au lycée (Foyer – Cafétéria - espaces de détente – billard / baby-foot – salle de musique)
- De financer les activités et sorties (Soirée de Noël, Bal de fin d'année, Soirée BBQ, sorties ciné, bowling, etc) et les activités périscolaires.

L'association est de type loi 1901, et elle est gérée par les élèves eux-mêmes, (avec l'aide des CPE). C'est un lieu de dialogue, d'entraide et de convivialité qui permet d'offrir un cadre de vie agréable aux élèves.

Nb : la cotisation est obligatoire pour être membre et participer à l'association.

Adhésion à la MDL

du lycée professionnel Louis Armand

Je soussigné (e) :

responsable de l'élève :

NOM : Prénom :

Classe :

Demande l'adhésion de mon enfant à la MDL pour l'année 2024-2025.

Ci-joint le règlement de la cotisation :

☐ Chèque de 10 euros,
(à l'ordre de « MDL Louis Armand »)

☐ Espèces : 10 euros

Fait à le / /

Signature :